

Maîtriser les fondamentaux de la réglementation douanière

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender les missions de la douane
- Connaître les mises à jour de la réglementation douanière
- Comprendre la structure d'un code douanier pour mieux appréhender les règles d'origine
- Différencier les différentes règles d'origine
- Savoir calculer une valeur en douane à l'importation
- Connaître les documents obligatoires dans les échanges internationaux
- Connaître les différentes procédures de dédouanement offertes aux opérateurs
- Appréhender les régimes douaniers pour une maîtrise des coûts

DUREE – LIEU - DATE

- 2 JOURS – 14 heures
- Paris
- 18 et 19 juin 2018

PUBLIC CONCERNE

- Responsables douane
- Déclarants en douane
- Responsables transports internationaux
- Responsables service ADV Export

PROGRAMME

Les missions de la douane

- Mission de contrôle des marchandises
- Mission fiscale
- Mission de soutien à la compétitivité des entreprises
- Le pouvoir des agents des douanes

Evolution de la réglementation douanière

- Du CDC au CDU
- L'apport du CDU
- Les avantages accordés à l'Opérateur Economique Agréé (O.E.A)
- Comment devenir O.E.A

L'espèce tarifaire

- Le principe du classement tarifaire
- Les 6 règles générales pour l'interprétation du Système Harmonisé
- Les termes des positions - les notes de sections et de chapitres
- L'utilisation des Notes Explicatives du Système Harmonisé - NESH
- Les conséquences du choix de la position tarifaire : le risque de fausse espèce
- Le Renseignement Tarifaire Contraignant
- **Cas pratique : Recherche de positions tarifaires sur TARIC**

L'origine douanière

- Règles d'origine de droit commun et d'origine préférentielle
- Le champ d'application de l'origine non préférentielle - ONP
- Les justificatifs de l'ONP
- Les règles d'acquisition de l'origine préférentielle - OP
- Les différents accords de l'Union
- La clause de non ristourne des droits de douane
- Les documents justifiant l'origine préférentielle
- Le statut d'exportateur agréé
- Le système d'enregistrement REX
- **Cas pratique : Déterminer une règle d'origine en fonction d'un processus de fabrication**

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques
- Connexion
- Ordinateur

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

TARIF

- 1 000 € HT

La valeur en douane

- La détermination de la valeur en douane
- La notion de vente à l'exportation
- La base de la valeur transactionnelle
- **Cas pratique : calcul d'une valeur en douane à l'importation**

Les documents d'accompagnement obligatoires

- Le document administratif unique
- Les documents de transport
- Le certificat de circulation EUR1
- Les documents de dédouanements à l'import et export : EX – IM – T1 – T2
- **Cas pratique : La codification du DAU**

Les procédures de dédouanement

- La procédure de droit commun
- Les procédures domiciliées : PDD – PDU – PDUC
- Les télé-procédures DELTA
- Les procédures de sureté douanières : ECS – ICS

Les Régimes particuliers

- L'entrepôt sous douane
- Le perfectionnement
- Le retour des marchandises
- Les envois d'échantillons
- Le Transit

Le Code des Douanes de l'Union (CDU) appliqué

OBJECTIFS

- Connaître les principaux points du CDU
- En connaître le contexte et la philosophie
- Appréhender les évolutions significatives introduites dans le CDU
- Mesurer les implications opérationnelles dans l'entreprise

DUREE – LIEU - DATE

- 2 JOURS – 14 heures
- Paris
- 15 et 16 mai 2018

PUBLIC CONCERNE

- Déclarants en douane
- Responsables transports internationaux et logistique
- Responsables service ADV Export
- Employés service ADV Export
- Responsables service juridique
- D.A.F / Comptabilité

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

TARIF

- 1 000 € HT

PROGRAMME

L'évolution du CDC vers le CDU

- Historique
- Le Code des Douanes Communautaires
- La douane et ses évolutions du CDC vers le CDU

Le Code des Douanes de l'Union - CDU

- Le code TARIC
- La nomenclature régie par la convention sur le S. H.
- Les nomenclatures Combinées
- Les origines préférentielles
- Les déclarations de circulations et les justificatifs d'Origine
- L'O.E.A.
- La représentation en douane
- Le Renseignement Contraignant Origine - RCO
- Le Renseignement Tarifaire Contraignant - RTC
- La Valeur en douane
- La Valeur transactionnelle
- Le dédouanement centralisé communautaire
- Le Gun
- La Garantie Globale
- Le dépôt temporaire
- Les régimes particuliers
- La Comptabilité Matières
- La dette douanière

Savoir utiliser la téléprocédure GAMMA - EMCS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Rappel des différents types de documents d'accompagnement (DAA – DAE – DSA) sous forme dématérialisée
- Présentation du système GAMM@ / EMCS
- Acquisition d'autonomie dans la saisie d'un DAA/DAE dans Pro-douane (GAMM@ / EMCS)
- Connaître l'interface Gamma au travers des cas pratiques + Prodouane (RITA, INFOACCISES...)

DUREE – LIEU - DATE

- 1 JOUR – 7 heures
- Le Havre
- Le 18 mai 2018

PUBLIC CONCERNE

- Responsables douane
- Déclarants en douane
- Responsables transports internationaux et logistique
- Responsables service ADV Export
- Employés service ADV Export

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

TARIF

- 640 € HT

PROGRAMME

Introduction

- EMCS et GAMM@
- La Dématérialisation
- La Sécurisation

GAMM@ /EMCS

- Les mouvements nationaux en droits suspendus
- Les mouvements en droits acquittés
- Le circuit de la DAE – GAMM@
- Comment utiliser GAMM@

La Réglementation

- Les délais de transport
- L'enlèvement à la propriété
- L'enlèvement vers un Tiers Intracommunautaire ou à l'export
- L'enlèvement à l'import dans GAMM@
- GAMM@ et les procédures douanières
- Les produits exclus de GAMM@

Ce qu'il faut connaître

- La structure des Droits d'Accise
- Les crédits liés à la charge de l'entrepositaire
- Les particularités concernant le transport
- Vérifier votre nomenclature
- Les régimes particuliers
- Les autres sites importants

L'OEA et GAMM@

Contrôle à l'exportation des Biens à Double Usage

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser la réglementation en place relative au matériel militaire et aux biens à double usage

DUREE – LIEU - DATE

- 1 JOUR – 7 heures
- Marseille
- Le 31 mai 2018

PUBLIC CONCERNE

- Responsables douane
- Déclarants en douane
- Responsables transports internationaux et logistique
- Responsables service ADV Export
- Employés service ADV Export

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

TARIF

- 640 € HT

PROGRAMME

Définition des matériels de défense et biens à double usage

Cadre juridique national et européen

- Eléments de contexte – Concept
- La réglementation internationale et communautaire

Les différents types d'autorisation

- Les différents types de licences
- L'instruction des licences et des demandes d'avis de classement

Dédouanement et contrôle à l'exportation

- Dédouanement des BDU et présentation des licences
- Infraction et sanctions

Restrictions commerciales à l'encontre de certains pays

Exercices pratiques

Connaître et utiliser les régimes douaniers particuliers

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les enjeux liés à l'application des régimes douaniers
- Choisir le régime douanier le plus adapté aux flux de l'entreprise
- Maîtriser le paiement des droits et taxes
- Optimiser les flux

DUREE – LIEU - DATE

- 1 JOUR – 7 heures
- Roissy
- Le 5 juin 2018

PUBLIC CONCERNE

- Responsables douane
- Déclarants en douane
- Responsables transports internationaux
- Responsables service ADV Export

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurés au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

TARIF

- 640 € HT

PROGRAMME

Introduction

- Pourquoi des régimes particuliers
- Les Régimes douaniers dans quelles conditions ?

Les Régimes Douaniers à l'Importation

- La Mise en Libre Pratique
- La mise à la consommation
- L'Admission temporaire
- Le Perfectionnement Actif
- Le Régime de Stockage
- L'Entrepôt Douanier
- Le Transit

Les Régimes Douaniers à l'Exportation

- L'exportation Définitive
- L'Exportation Temporaire
- Le Perfectionnement Passif

Régimes Douaniers et Autorisations

- La Télé-procédure SOPRANO
- Les renouvellements

Particularités

- Les Garanties
- La compensation à l'équivalent
- Le cumul des marchandises et les transferts des droits et obligations
- La taxation des Régimes Douaniers

Savoir calculer les coûts à l'import et à l'export

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comment décomposer les éléments constituant le prix de revient à l'import ?
- Quels points faut-il négocier avec son fournisseur ?

DUREE – LIEU - DATE

- 1 JOUR – 7 heures
- Roissy
- Le 6 juin 2018

PUBLIC CONCERNE

- Responsables douane
- Déclarants en douane
- Responsables transports internationaux et logistique
- Responsables service ADV Export
- Employés service ADV Export
- Responsables service juridique
- DAF / Comptabilité
- Responsable import
- Acheteurs / Supply Chain

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

TARIF

- 640 € HT

PROGRAMME

Les stratégies de la Supply Chain

La chaîne logistique et les règles Incoterms 2010

- Les éléments à intégrer dans le coût global d'acquisition
- La répartition des frais
- Les coûts logistiques
- Les taxations

L'approche financière

- Les frais de formalités douanières
- Le calcul des impositions.
- Les frais bancaires de moyens de paiement
- Les marchandises gratuites et échanges standards

Le calcul des Coûts

- Le coût total de vos produits à l'export
- Le coût total de vos produits à l'import
- 5 conseils pour estimer vos coûts à l'importation

Maîtriser la déclaration d'Echange de Biens

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Harmoniser un processus de travail
- Garantir la souplesse des arrivées et départs des marchandises
- Optimiser le coût des opérations douanières

DUREE – LIEU - DATE

- 1 JOUR – 7 heures
- Paris
- Le 7 juin 2018

PUBLIC CONCERNE

- Responsables douane
- Déclarants en douane
- Responsables transports internationaux
- Responsables service ADV Export

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

TARIF

- 640 € HT

PROGRAMME

L'Environnement

- L'Union Européenne
- La Douane et ses missions
- Le Contrôle du commerce extérieur

Les Echanges de Biens

- Champ d'application de la déclaration d'échanges de biens
- La TVA , son fonctionnement
- Le régime fiscal
- Les principes
- Les cas particuliers et dérogations
- Opérations triangulaires
- Les Transferts
- Les ventes à distances
- Les prestations de services
- Les prestations de services
- Les prestations de transport intracommunautaire

La Déclaration d'Echanges de Biens

- Généralités
- Définitions et obligations déclaratives dans les échanges
- Les périodes de références
- Les obligations
- Les vérifications
- Les documents
- Retours et remplacements
- Régularisations commerciales
- Les rectifications

La transmission des déclarations

- Les différents moyens mis à la disposition de l'opérateur

Les Sanctions

- Nature et sanctions

Connaître et utiliser les régimes douaniers particuliers

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les enjeux liés à l'application des régimes douaniers
- Choisir le régime douanier le plus adapté aux flux de l'entreprise
- Maîtriser le paiement des droits et taxes
- Optimiser les flux

DUREE – LIEU - DATE

- 1 JOUR – 7 heures
- Lyon
- Le 20 juin 2018

PUBLIC CONCERNE

- Responsables douane
- Déclarants en douane
- Responsables transports internationaux
- Responsables service ADV Export

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurés au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

TARIF

- 640 € HT

PROGRAMME

Introduction

- Pourquoi des régimes particuliers
- Les Régimes douaniers dans quelles conditions ?

Les Régimes Douaniers à l'Importation

- La Mise en Libre Pratique
- La mise à la consommation
- L'Admission temporaire
- Le Perfectionnement Actif
- Le Régime de Stockage
- L'Entrepôt Douanier
- Le Transit

Les Régimes Douaniers à l'Exportation

- L'exportation Définitive
- L'Exportation Temporaire
- Le Perfectionnement Passif

Régimes Douaniers et Autorisations

- La Télé-procédure SOPRANO
- Les renouvellements

Particularités

- Les Garanties
- La compensation à l'équivalent
- Le cumul des marchandises et les transferts des droits et obligations
- La taxation des Régimes Douaniers

Préparer son audit de renouvellement de sa certification OEA

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les obligations relatives au renouvellement de la certification OEA full
- Mesurer les écarts avec l'existant
- Savoir mettre en place un plan d'actions pour réussir le renouvellement de sa certification

DUREE – LIEU - DATE

- 1 JOUR – 7 heures
- Paris
- Le 30 mai 2018

PUBLIC CONCERNE

- Responsables douane
- Déclarants en douane
- Responsables transports internationaux et logistique
- Responsables service ADV Export
- Employés service ADV Export

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

TARIF

- 640 € HT

PROGRAMME

1ère partie – théorique

- Rappel des obligations
- Le support qualité – les procédures, notes d'information et de service, les enregistrements et leur traitement
- Le principe de l'évaluation des risques et à quoi l'appliquer dans le cadre de l'OEA, les IPR et plans d'action
- La sous-traitance
- La sensibilisation
- La section 3 du QAE, les lignes directrices et l'annexe 2
- La sécurisation : infrastructure et accès, moyens de communication et informatique, marchandises et produits commerciaux, personnel
- Les audits douaniers : exemples concrets

2ème partie – pratique

- Analyse des audits internes et externes
- Analyse de risques dans l'entreprise
- Tests de traçabilité

2018

FORMATION DOUANE (Inter)

LE HAVRE – LYON - MARSEILLE – PARIS - ROISSY

N° de déclaration d'activité formation : 11 94 05941 94

Intitulé des formations	Références	Date des sessions	Lieu	Tarif HT	Nombre de stagiaires
Maîtriser les fondamentaux de la réglementation douanière	FRD	18 et 19 juin 2018	Paris	1 000 €	
Le Code des Douanes de l'Union	CDU	15 et 16 mai 2018	Paris	1 000 €	
Savoir utiliser la téléprocédure GAMMA EMCS	GAEM	Le 18 mai 2018	Le Havre	640 €	
Contrôle à l'exportation des Biens à Double Usage	BDU	Le 31 mai 2018	Marseille	640 €	
Connaître et utiliser les régimes douaniers particuliers	RP	Le 5 juin 2018	Roissy	640 €	
Savoir calculer les coûts à l'import et à l'export	CIE	Le 6 juin 2018	Roissy	640 €	
Maîtriser la Déclaration d'Echange de Biens	DEB	Le 7 juin 2018	Paris	640 €	
Connaître et utiliser les régimes douaniers particuliers	RP	Le 20 juin 2018	Lyon	640 €	
Préparer son audit de renouvellement OEA	OEA	Le 30 mai 2018	Paris	640 €	

Coût de la formation : Le tarif de la session est un tarif par stagiaire hors frais de repas (Le lieu de la formation sera précisé sur la convocation)

Entreprise

Raison sociale : Resp. Formation :
 E.mail : Tél : Fax :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :

Inscription STAGIAIRE(S)

STAGIAIRE (S)		Référence formations	Fonction dans l'entreprise	Niveau de connaissance sur le thème de la formation*
NOM	Prénom			

*Débutant (faible connaissance du sujet), confirmé (connaissances académiques), expert (a déjà suivi des formations sur le thème)

Au(x) stage(s) de formation (intitule(s)) :

Facturation Entreprise ou organisme gestionnaire

Raison sociale : CP – Ville
 Adresse :
 e.mail : Tél :

Important pour facturation auprès de l'OPCA, l'accord de prise en charge est à transmettre avant le début de la formation
 Un forfait administratif de 80 euros HT. sera facturé pour tout changement de données concernant le paiement après la prestation

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-joint en annexe

Date :
 Signataire :
 Titre du signataire :

Cachet et Signature

Bulletin d'inscription à retourner à GMJ PHOENIX, accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du montant de la formation et des conditions générales de vente avec la mention « Bon pour acceptation »

FORMATION

N° de déclaration d'activité formation : 11 94 05941 94

Inscription : Toute inscription doit se faire par écrit (le bulletin d'inscription, bon de commande, validation de la proposition commerciale) et doit être adressée au plus tard trois semaines avant le début de la formation. La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

L'inscription ne sera définitive qu'après paiement de 30% du prix de la formation auprès de GMJ PHOENIX. GMJ PHOENIX se réserve le droit de disposer librement des places tant que les frais d'inscription n'ont pas été entièrement réglés.

Nota : L'accès à certains stages fait l'objet de critère particulier (pré-requis)

Date de la formation : Les dates de chaque formation sont indiquées soit sur le planning formation diffusé par GMJ PHOENIX, soit par accord entre un ou plusieurs demandeurs de formation et GMJ Phoenix.

Une confirmation de votre inscription sera adressée rappelant les dates et le lieu de la formation.

Selon la législation en vigueur, une Convention de formation est établie et dûment signée par les deux parties.

Frais de formation : Les frais de formation sont ceux indiqués sur le bulletin d'inscription ou sur l'offre spécifique de formation. Le tarif de formation comprend les frais pédagogiques ainsi que la documentation mise à la disposition des stagiaires (hors ouvrage réglementaire).

S'il y a lieu, les frais de restauration, de transport et d'hébergement seront facturés en sus des frais pédagogiques.

La facturation comprend la perception de la TVA aux taux applicables dans les conditions réglementaires.

Paiement : Toute formation est payable par chèque ou virement bancaire, à réception de la facture émise par GMJ PHOENIX. En cas de subrogation auprès d'une OPCA, l'entreprise s'engage à demander dans les temps une prise en charge, cet accord de prise en charge doit nous parvenir avant le début de la formation. Le bénéficiaire devra s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. En l'absence de prise en charge dans les temps, nous facturerons directement l'entreprise. (Tout retard de paiement entraînera une pénalité calculée au taux de une fois et demie le taux légal sur les sommes restant dues. Par ailleurs, un forfait administratif de 80 euros HT. sera facturé pour tout changement de données concernant le paiement après la prestation).

Report ou annulation : GMJ PHOENIX se réserve le droit de reporter ou d'annuler toute formation en cas de circonstances indépendantes de sa volonté (notamment si l'effectif n'est pas suffisant) sans que la responsabilité de GMJ PHOENIX ne puisse être engagée. Dans ce cas, GMJ PHOENIX avisera l'entreprise et (ou) les stagiaires dans les plus brefs délais des changements intervenus.

En cas de report, GMJ PHOENIX proposera une nouvelle date de formation à l'entreprise et aux stagiaires qui pourront soit accepter, soit refuser le report de la formation.

En cas de refus de report ou d'annulation les sommes versées seront restituées.

En aucun cas GMJ PHOENIX ne sera tenu de verser une quelconque indemnité.

Toute annulation devra être notifiée par écrit / lettre recommandée au plus tard 10 jours avant le début du stage. A défaut de notification dans les délais impartis, 50% du prix seront dus à GMJ PHOENIX à titre de dédit.

L'intégralité des frais d'inscription sera du à GMJ PHOENIX si le stagiaire abandonne en cours de formation. Toute formation commencée est due en intégralité.

GMJ PHOENIX se réserve le droit de facturer tout ou partie des frais engagés en cas d'annulation d'une formation intra entreprise.

Pour les formations hors métropole : Compte-tenu de la difficulté d'organisation de la formation, des intervenants et de l'importance des frais engagés, toute inscription est définitive. Toute annulation entraînera la facturation des frais engagés.

Validation de la formation : La preuve de la participation des stagiaires résultent de l'émargement de la feuille de présence. A l'issue de la formation, le participant remplit une fiche d'évaluation et une attestation de formation leur sera remise.

Litige : Tout litige qui ne serait être réglé à l'amiable, sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Meaux.

Date - Cachet et signature

Apposer la mention « Bon pour acceptation »